



2026

Tribunal spécial pour le détroit de Malacca

Jugement : Défense de l'équipage Philippin

Auteur : avocate représentant Maersk Filipinas Crewing Inc.

Avertissement : Le document ci-dessous a été créé spécifiquement dans le cadre de la modélisation des Nations unies du MUNUCCLE. Les faits rapportés dans cet article ne sont ni réels ni avérés. Il s'agit d'une fiction.

Tous les personnages et les situations décrits dans cet article sont purement imaginaires : toute ressemblance avec des personnages ou des événements existants ou ayant existé ne serait que pure coïncidence.

Tous les événements et personnages présentés dans cet article n'ont vocation qu'à servir l'intérêt du récit fictif du MUNUCCLE et ne sauraient en aucun cas représenter l'opinion des auteurs.

Honorables Juges,

Je me présente aujourd'hui devant vous en tant qu'avocate chargée de représenter l'équipage philippin, recruté par Maersk Filipinas Crewing Inc.

Je vous demande donc, aujourd'hui de rejeter la condamnation de ces marins, ainsi que l'hôte Mærsk, à payer la somme exorbitante de 50 millions d'euros pour cette tragédie humaine et écologique. Ces marins ont injustement été désignés comme les boucs émissaires d'un drame orchestré par un syndicat mafieux du crime et aggravé par le manque d'action des autorités militaires.

L'accusation tente d'imposer l'entière responsabilité de cet incident, survenu en mer, dans le détroit de Malacca séparant la Malaisie de l'Indonésie, à l'aube à 06h52, à notre équipage. L'examen des faits prouve justement que au contraire, la responsabilité de mes clients doit être écartée sur des bases objectives :

Conformité et excellence de l'équipage : Les membres de l'équipage du Freja Maersk ont été recrutés dans un cadre en stricte conformité avec la convention internationale STCW. Ces officiers et marins détiennent des certificats reconnus par l'administration maritime indienne, validés par la marque du navire. Les rapports d'inspection du navire n'ont révélé aucune déficience majeure.

Afin d'éclaircir ces arguments, la défense appelle à la barre:

Un expert en droit maritime et en navigation : Il viendra éclairer le tribunal sur les règles du RIPAM. Il démontrera techniquement qu'un équipage commercial effectuant une

veille standard ne peut être tenu pour responsable de ne pas avoir détecté au radar un navire fait en bois naviguant sans AIS et ayant tous feux éteints. Il rappellera également les obligations de sauvetage incombant aux navires militaires présents à ce moment dans la zone.

Honorables juges, pour toutes ces raisons, je vous demande de rejeter les accusations portées contre mes clients. L'équipage du Freja Maersk s'est retrouvé piégé dans une zone inaccessible, par les actions criminelles du Sri Naga. De plus, l'inaction des forces militaires, n'a en rien aidé la situation des naufragés. L'escale technique à Phuket, prouve notre souci de la sécurité des marins et officiels. C'est pour toutes ces raisons, que nous vous prions de rejeter la demande d'indemnisation de 50 millions d'euros à l'encontre de mes clients. Je vous prie de ne pas condamner ces marins innocents pour les crimes d'une association mafieuse, avec qui ils n'ont rien à voir.

Je vous remercie, vos excellences.